

Canicule : Comment accompagne le Centre communal d'action sociale

À la suite de la canicule de 2003, les pouvoirs publics ont mis en place un dispositif national de prévention destiné à mieux accompagner les personnes les plus vulnérables lors des épisodes de fortes chaleurs. Ce dispositif a non seulement pour objectif de prévenir les risques, mais également d'informer sur les bons comportements à adopter.



À Villeparisis, le CCAS fait partie des services en première ligne durant les périodes de canicule. Chaque année au printemps (cette année au mois d'avril), 2 500 questionnaires sont envoyés aux personnes âgées de plus de 65 ans. L'objectif est de recenser les habitants qui souhaitent être contactés en cas d'épisode caniculaire et de mieux connaître leur situation (type de logement, entourage, fréquence des visites, etc.). En plus de ce questionnaire (qui doit être renvoyé tous les ans), le CCAS communique avec les professionnels de santé, les partenaires médico-sociaux du territoire et le Service départemental d'incendie et de secours afin de les inciter à signaler au CCAS toutes les personnes en situation de fragilité, avec les personnes isolées. En plus de ces appels, les agents du CCAS réalisent des visites à domicile en cas d'inquiétudes ou d'alertes du voisinage... Les aides à domicile du SAD rappellent également les mesures de prévention, et incitent les bénéficiaires à s'hydrater. Les personnes qui en ressentent le besoin peuvent également être accompagnées vers la salle climatisée de la résidence Octave-Landry grâce au minibus du CCAS, mobilisé pour l'occasion. Une attention particulière est également portée aux personnes sans domicile fixe, particulièrement exposées aux risques liés aux fortes chaleurs. Un numéro national d'information, « Canicule Info Service », est également mis à disposition du public lors des épisodes caniculaires.

Un suivi régulier pendant les épisodes de fortes chaleur

Durant les périodes de canicule, les agents sont mobilisés pour contacter les personnes qui ont répondu au questionnaire. Ces appels permettent également d'assurer un lien.

QUE FAIRE EN PÉRIODE DE CANICULE ?

Pendant les périodes de fortes chaleurs, quelques réflexes simples pour limiter les effets de cet épisode caniculaire : boire régulièrement, maintenir son logement au frais et prendre des nouvelles de ses proches, voisins ou connaissances les plus fragiles. De la même façon, chacun est invité à adapter ses sorties et ses activités aux conditions météorologiques : privilégier les heures les plus fraîches pour les déplacements, le sport ou le jardinage, faire des pauses régulières et boire de l'eau tout au long de la journée.

Laura Strulovici

ADJOINTE AU MAIRE CHARGÉE DES ACTIONS

SOCIALES

« À Villeparisis, la solidarité guide notre action au quotidien. En cette période de fortes chaleurs, elle s'exprime notamment au travers du plan canicule, mis en œuvre par le Centre Communal d'Action Sociale. Les équipes du C.C.A.S sont pleinement mobilisées afin d'accompagner les personnes les plus fragiles et vulnérables. Soyons vigilants et attentifs ensemble. »

Infos pratiques

Canicule info service : [0 800 06 66 66](tel:0800066666) (appel gratuit)

Centre communal d'action sociale :

[01.64.67.52.32](tel:0164675232)

ccas@mairie-villeparisis.fr